

Voix plurielles

Revue de l'Association des professeur.e.s de français des universités et collèges canadiens (APFUCC)



De l'espace intime du harem à la pratique de l'esclavage : mythes et réalités dans les récits des voyageuses françaises

Juan Manuel Sanchez Diosdado 

Volume 21, Number 2, 2024

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1115094ar>

DOI: <https://doi.org/10.26522/vp.v21i2.4903>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des professeur.e.s de français des universités et collèges canadiens (APFUCC)

ISSN

1925-0614 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Sanchez Diosdado, J. (2024). De l'espace intime du harem à la pratique de l'esclavage : mythes et réalités dans les récits des voyageuses françaises. *Voix plurielles*, 21(2), 205–223. <https://doi.org/10.26522/vp.v21i2.4903>

Article abstract

Aline de Lens, Henriette Célerié et Mathilde Zeys observent les femmes esclaves qui habitent à l'intérieur du harem marocain pour dévoiler au lecteur métropolitain un univers qui leur semble fantasmagorique. Parfois, ces voyageuses s'éloignent de la représentation bigarrée de stéréotypes orientalistes pour s'approcher de la pratique réelle de l'esclavage qui perdure en dépit de son abolition par les autorités coloniales en 1912. Elles présentent ainsi deux visions sur l'esclavage qui semblent antagoniques mais qui sont susceptibles de transmettre une vision plus globale sur la réalité des femmes esclaves et sur les diverses façons de les représenter dans la veine de l'orientalisme.

© Juan Manuel Sanchez Diosdado, 2024



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

**De l'espace intime du harem à la pratique de l'esclavage :
mythes et réalités dans les récits des voyageuses françaises**

Juan Manuel Sanchez Diosdado, Université de Cadix, Espagne

Résumé

Aline de Lens, Henriette Célarié et Mathilde Zeys observent les femmes esclaves qui habitent à l'intérieur du harem marocain pour dévoiler au lecteur métropolitain un univers qui leur semble fantasmagorique. Parfois, ces voyageuses s'éloignent de la représentation bigarrée de stéréotypes orientalistes pour s'approcher de la pratique réelle de l'esclavage qui perdure en dépit de son abolition par les autorités coloniales en 1912. Elles présentent ainsi deux visions sur l'esclavage qui semblent antagoniques mais qui sont susceptibles de transmettre une vision plus globale sur la réalité des femmes esclaves et sur les diverses façons de les représenter dans la veine de l'orientalisme.

Mots-clés

Observation ; Esclaves ; Stéréotypes ; Orientalisme

« Elles s'allongeaient, indolentes, sur les sofas disposés par les esclaves tandis que celles-ci filaient la laine en chantant, accroupies à une distance respectueuse de leurs maîtresses. » (Lens 260)

Le présent article vise à analyser les regards qu'Aline de Lens, Henriette Célarié et Mathilde Zeys ont portés sur les femmes esclaves qui habitent à l'intérieur mystérieux du harem marocain au tournant du dix-neuvième siècle, des regards qui se manifestent essentiellement dans les récits *Un harem entr'ouvert* (1919) d'Aline de Lens, *Amours marocaines* (1927) d'Henriette Célarié et *Une Française au Maroc* (1908) de Mathilde Zeys. Pour ce faire, il convient de mettre en exergue le contexte sociohistorique du Maroc précolonial et colonial, notamment les aspects ayant favorisé l'arrivée des voyageuses à ce territoire récemment colonisé. Certes, ces femmes sont à la rencontre d'un monde perdu, d'un milieu imaginé correspondant aux mythes d'un passé lointain. Elles visitent les chaînes montagneuses de l'Atlas, les palmeraies dispersées sur les plaines du désert, l'écheveau d'une vieille médina, les palais somptueux. De même, elles côtoient les autochtones jusqu'à être invitées dans leurs demeures.

Ce contact avec les autochtones leur permet de découvrir l'intérieur mystérieux du harem. Avant d'y pénétrer, elles imaginent cet espace comme celui qui apparaît dans les représentations

picturales du harem élaborées par Eugène Delacroix, Benjamin Constant ou Jean-Auguste-Dominique Ingres. Elles imaginent le faste inouï des palais ottomans : des salons exubérants peuplés d'odalisques d'une beauté envoûtante parées de pierres précieuses, des femmes déchues et lascives destinées essentiellement à garantir la concupiscence du lecteur occidental. Inondées de stéréotypes, elles essaient de transformer l'espace du harem en un autre aspect de l'Europe afin d'attirer la curiosité d'un public occidental. Ainsi, le harem devient « une scène de théâtre attachée à l'Europe » (Saïd 80).

Néanmoins, le contact réel avec les femmes du harem permet à ces voyageuses de transmettre une image plus réelle de ce milieu. Ainsi, elles découvrent la nature et l'origine de ces femmes esclaves, leurs zones de capture, leurs conditions de vente, leur destination, leur quotidien et parfois leurs stratégies d'échappement. Nous pouvons alors percevoir dans leur récit une représentation des esclaves qui part du mythe et du fantasme de l'altérité jusqu'à atteindre la dure réalité de la pratique de l'esclavage qui perdure en dépit de son abolition officielle par les autorités coloniales au début du vingtième siècle.

La fabrique des récits de voyage

À la fin du dix-neuvième siècle, le nombre de voyages entre la France et le Maroc ne cesse d'augmenter grâce, notamment, à l'ouverture du pays aux puissances européennes et à la mise en place d'un système de protection mené par le Sultan (Kninah 11). Cette ouverture du pays mène inéluctablement à l'instauration des protectorats français et espagnol sur le Maroc, au renforcement sécuritaire et à l'amélioration des infrastructures et des moyens de transports aériens, maritimes et terrestres. À ce propos, la voyageuse française Henriette Célarié explique : « Jusqu'à ces dernières années, un voyage au Maroc était difficile. C'était un luxe que seuls pouvaient s'offrir quelques privilégiés. Aujourd'hui, il n'en coûte pas plus aller faire un voyage au Maroc que de passer quelques mois sur la Côte d'Azur » (*Un mois*, 17). Cette exploratrice considère que les voyages au Maroc sont plus faciles grâce essentiellement à la mise en place des paquebots de la Compagnie Transatlantique : « Dans toutes les grandes villes, [cette compagnie] a organisé des hôtels de premier ordre où les voyageurs trouvent le confort et une excellente cuisine » (17). Cette évolution dans les moyens de transports facilite les déplacements dans le pays non seulement aux hommes mais aussi aux femmes : « maintenant, ce ne sont plus seulement les explorateurs, les soldats et les

pionniers qui abordent le problème et soulèvent les voiles du mystère : ce sont les femmes elles-mêmes » (Zeys 6).

Issues d'un milieu social aisé et cultivé, elles sont, pour la plupart, épouses d'un administrateur colonial, d'un diplomate ou d'un militaire. Certaines travaillent en tant que médecins, infirmières ou enseignantes au sein de la mission civilisatrice (Sanchez Diosdado), d'autres s'installent au Maroc pour entamer simplement une exploration dans « des coins cachés de l'existence musulmane où seules les femmes peuvent pénétrer » (Zeys 6). Les récits de voyage d'Aline Réveillaud de Lens (1881-1925), d'Henriette Célarié (1872-1958) et de Mathilde Zeys (1907¹) se présentent sous deux formes, « soit le récit réel ou l'expérience réelle du voyage transmué en récit, [ou] le récit imaginaire, c'est-à-dire le thème littéraire du voyage qui offre un terrain privilégié aux fantaisies de la création romanesque » (Rajotte 547).

Ainsi, ces textes peuvent être approchés selon une perspective pluridisciplinaire qui met en jeu l'histoire, la géographie, la toponymie, la sociologie ou l'ethnologie coloniale. Dans certains passages de leurs récits, les auteures tentent de construire une reproduction exacte de la réalité observée, « en proclamant la primauté de l'expérience vécue et de la vérité sur l'imagination et ses fictions » (548). Or, assoiffées du romantisme du siècle dernier, ces voyageuses abandonnent de temps en temps les précisions à caractère scientifique ou sociologique au profit d'impressions plus personnelles motivées par la subjectivité et les clichés. Ces impressions personnelles sont bigarrées de stéréotypes orientalistes et de descriptions minutieuses écrites « dans l'ombre d'un texte ou de textes antérieurs qui le rappellent à l'ordre de [leur] appartenance » (Lebel 55).

L'image du Maghreb transmise par Célarié et Lens est en effet le produit d'un vécu, mais est aussi travaillée par un intertexte qui soumet l'expérience personnelle à une culture commune. Les deux voyageuses reproduisent des mythes ineffaçables légués de génération en génération « à travers une production toujours identique des récits de voyage » (Rajotte 554). Paradoxalement, l'intertextualité sera aussi source de documentation et donc d'authenticité : les deux autrices consultent des archives ainsi que d'autres récits scientifiques ou historiques sur les civilisations maghrébines ayant existé au fil de l'histoire. Par exemple, Célarié fait référence constamment aux écrits de Léon l'Africain² pour décrire l'histoire de certaines régions, de certaines villes ou de certains monuments du Maroc. L'expérience directe la plus marquante et celle qui nourrira le plus les textes des trois voyageuses sera cependant celle des harems.

Le harem, du faste des odalisques à la réalité de l'esclavage

Après avoir reçu l'autorisation d'un portier pour pénétrer à l'intérieur des maisons autochtones, les trois voyageuses perçoivent tout d'abord le patio, une « merveille étincelante [...], sur les murs et le sol, ses zelliges anciens où les rosaces innombrables étalent leurs couleurs d'or et de turquoise » (Célarié, *Amours*, 80). Sous la galerie qui règne au bout du patio, de grandes portes recouvertes de mosaïques en bois de cèdre ornés d'arabesques donnent accès à l'intérieur éblouissant d'un palais qui rappelle le décor majestueux d'un palais de *Mille et une nuits*. Des habitations revêtues de faiences multicolores, le sol, pavé de zelliges polychromés, est recouvert de nombreux tapis. Des coussins et des divans recouverts d'une fine enveloppe de soie brodée sont dispersés çà et là sur les tapis. Plongées dans cet univers qui leur semble féerique, ces trois exploratrices sentent le brûle-parfum venant du bois odorant qui est renfermé dans un globe de métal. Au bout de cette salle somptueuse, elles fixent le regard sur le grillage d'un minuscule hublot permettant seulement la pénétration d'un faisceau lumineux qui se reflète sur les tuniques soyeuses des femmes qui habitent cet espace clos.

Célarié et Lens sont en train de s'immerger à l'intérieur mystérieux du harem pour imaginer des houris « dont [la] beauté ensorçèle et provoque la démence » (Lens 37), des femmes belles et sensuelles qui ont à leur disposition : « Des esclaves et des bijoux, des robes de brocart aussi somptueuses que celles d'une épouse de caïd, des plateaux d'argent chargés de verrerie pour le thé, des coussins brodés par les plus habiles mouallemat³, une machine chantante, et des pendules à carillons » (307). Le regard de Lens se fixe sur le comportement passif des femmes du harem. Elle présente les divers défauts humains afin de caractériser la collectivité féminine colonisée. Cette représentation sert à renforcer les stéréotypes de la femme colonisée : les épouses du harem apparaissent comme des femmes oisives, des êtres parasites qui consacrent leur temps à des distractions futiles. Lens montre clairement ce type de femme qui « se promenait indolente et oisive à travers son jardin aux arcades festonnées, épiant les oiseaux, cueillant des fleurs pour les mêler à sa chevelure » (307). Elles vivent dans l'inaction, ont un comportement irresponsable, leur bonheur est limité par les cadeaux précieux qu'elles reçoivent. Comme elles sont paresseuses aux yeux de Célarié et de Lens, elles doivent être accompagnées d'une ou de plusieurs esclaves qui les aident à suivre le chemin de leur vie. Les esclaves peuvent également devenir les confidentes des épouses et des concubines du maître du harem.

Mythification des femmes esclaves

Célarié et Lens tendent à exagérer les descriptions des femmes esclaves et à produire des représentations qui aboutissent à l'outrance et à la caricature. Afin d'attirer plus l'attention du lecteur métropolitain, elles essaient d'amplifier leurs traits physiques jusqu'à atteindre une excentricité dans leur apparence. Cette excentricité peut s'attacher à la laideur de la femme esclave : « Accroupie devant un 'kanoun' en terre, elle tourne, à l'aide d'une longue cuiller de bois, un 'tagine' qui mijote. C'est une vieille, vieille négresse avec une figure ramollie, dégonflée, dont la belle couleur noire et luisante est devenue grisâtre et terne » (*Amours*, 111). Dans cette description, l'auteure établit une comparaison entre la figure d'une vieille esclave et celle d'une sorcière qui prépare son poison « devant un *kanoun* en terre ». Sa « figure ramollie [et] dégonflée » symbolise son caractère maléfique et malveillant. Les descriptions, racistes, rapprochent l'esclave de l'humain primitif : « Fatima s'était réfugiée près de la cuisine. Sa face de moricaude était bouffie et luisante » (24).

L'exagération de la laideur est parfois liée à « la déshumanisation par l'analogie avec les animaux » (Messaadi 346). La manière la plus efficace de donner une image négative de la femme colonisée est de la comparer à des animaux, et notamment, à des créatures le plus souvent insignifiantes : « L'image de cette enfant qui grelottait de froid, de peur, dans l'arbre où elle s'était réfugiée et que la faim et la soif torturaient s'implantait dans l'esprit de la courageuse femme et y devenait douloureuse, obsédante » (Célarié, *Amours*, 29-30). Dans l'un des moments de son voyage à Fès, l'auteure perçoit au bout du patio voisin une jeune esclave qui est « dans la pénombre comme un pauvre oiseau frileux ramassé sur lui-même » (28). De même, elle perçoit « sous la clarté lunaire, [qu']elle apparaissait d'une maigreur de squelette, toute rongée de vermine et couverte de plaies » (38). Les sentiments d'attendrissement et d'apitoiement éprouvés par l'observateur réduisent les êtres et les figent dans une étape retardée du développement social. Cette arriération sociale renforce l'idée de la mission civilisatrice consistant à remplacer les comportements et les conduites des autochtones par les valeurs de la France coloniale.

Par ailleurs, Célarié tente de donner un sens plus cocasse aux mouvements et aux gestes des esclaves : « Redressée, maintenant, elle s'appuie de l'épaule au chambranle de la porte. Sur un signe de Moulay-Ibrahim, elle s'éloigne en se dandinant, pas pressée, curieuse, fainéante. Ses membres fermes, colorés, ont une beauté robuste. Son caftan vert, troussé haut sur son seroual de drap noir, lui fait, par derrière, une drôle de queue comme à une poule » (17-18). L'écrivaine

signale la taquinerie d'une jeune femme esclave et souligne un stéréotype fortement lié aux personnes noires dans l'imaginaire occidental, celui de la paresse. La description des vêtements et l'évocation de la « queue », qui rappelle « une poule », participe, pour sa part de la déshumanisation de l'esclave.

À l'évocation des traits anthropologiques s'ajoute le rapprochement des traits physiques des esclaves à certains éléments appartenant à la matière inerte, toujours dans cette tendance à la déshumanisation, voire à l'invisibilisation : « À côté d'elle, Lella Toma ressemble à un gros sac serré par le milieu. Elle reste 'la maîtresse des choses' et commande au logis, mais elle est délaissée. Quelle humiliation ! Mieux vaut ne pas paraître la sentir » (12). On voit comment la description matérialise l'immobilité et l'enracinement de ce groupe colonisé qui nécessite l'aide de la femme française pour le faire évoluer.

Au-delà de cette généralisation exagérée et de ces descriptions stéréotypées des esclaves, Célarié et Lens laissent souvent de côté l'imaginaire dominé par le rêve exotique afin de transmettre au lecteur métropolitain une image plus proche de la réalité de l'esclavage dans le Maroc colonial. Pour ce faire, elles se renseignent auprès des témoignages des autochtones, notamment des esclaves qu'elles rencontrent tout au long de leur voyage.

La réalité de l'esclavage

L'esclavage n'est pas une pratique que l'Islam aurait introduite au Maroc : ainsi que dans le reste des pays musulmans, il remonte de façon générale à des époques bien avant l'instauration des civilisations musulmanes. À l'époque romaine, les esclaves proviennent des tribus des alentours du Maroc, destinées à travailler essentiellement les terres agricoles de l'Empereur. Certaines esclaves sont employées « comme domestiques dans les villes ou servant dans l'administration » (Ennaji 16). De la même manière, « les Noirs quoique rares, n'étaient pas totalement absents. Comme le montrent les mosaïques, les familles riches avaient un Noir comme garçon de bain ou serviteur à table » (16).

Au sixième siècle, le trafic caravanier reçoit une impulsion décisive grâce à la conquête arabe, « les commerçants marocains, précise le voyageur et géographe al-Idrissi, y portent la laine, du cuivre, des verroteries et en rapportent de l'or et des esclaves » (Cuocq 48). Ainsi, le nombre d'esclaves augmente de manière considérable à partir du neuvième siècle et demeure important jusqu'au début du vingtième siècle, date à laquelle l'esclavage est aboli par les autorités coloniales

françaises. À ce propos, Célarié ajoute : « L'esclavage est interdit au Maroc. Les Marocains sincères et éclairés reconnaissent d'ailleurs eux-mêmes que l'esclavage tel qu'il se pratique aujourd'hui est contraire, non seulement à la loi civile, mais, ce qui est plus grave, à la loi religieuse » (Célarié, *Amours*, 26).

À la suite de la signature du Traité de Fès (1912) l'esclavage doit être aboli au Maroc par les autorités coloniales. Mais malgré cette pression diplomatique :

L'institution esclavagiste était loin d'être ébranlée. Des comportements, des attitudes, des façons de sentir et de penser [...] ne pouvaient pas disparaître du jour au lendemain. D'un bout à l'autre du pays, maîtres et esclaves étaient loin de penser que les rapports qu'ils entretenaient, et que la religion islamique à sa naissance même avait consacrés, faisaient l'objet d'une vigoureuse remise en cause. (Ennaji 17)

D'une certaine manière, la pratique de l'esclavage fait « l'objet d'une vigoureuse remise en cause » parce qu'elle est autorisée par le Coran (Zeys 108). De nombreux Marocains continuent à mener à la dérobée la vente et l'achat d'esclaves. Pour éviter les soupçons des Européens, ils disposent de plusieurs méthodes : « Les ventes publiques n'avaient pas disparu dans les ports, ni à plus forte raison dans les villes de l'intérieur. On les avait simplement recouvertes d'un voile de discrétion. Au début du dix-neuvième siècle elles avaient toujours cours. On s'en cachait à Tanger [...]. Dans le Sud, la traite se pratiquait librement » (Sengonzac 269). C'est ainsi que ces trois voyageuses découvrent les diverses origines des esclaves, leurs conditions de vente, leur destination et leur statut au sein de la hiérarchie du harem.

Origines des femmes esclaves

Dans son récit, Zeys explique que certaines femmes esclaves proviennent du Tafilalet, c'est-à-dire des territoires ruraux situés au sud-est du Maroc. Cette région du vieux Maghreb s'ouvre largement sur la mer sablonneuse et caillouteuse du Sahara. Sur ce vaste territoire se profile un chapelet d'oasis et de palmeraies dans lesquels les conditions climatiques sont relativement tempérées. Ces conditions météorologiques favorisent les trafics caravaniers qui, n'étant plus étatisés, s'effectuent suivant principalement deux itinéraires : vers l'est, sur une ligne qui atteint l'actuel Soudan et les marges de l'Érythrée et de l'Éthiopie ; « la province ne manque pas d'importance commerciale, car elle est traversée par les principales caravanes du Soudan occidental » (55). Parfois, ce trafic arrive jusqu'à l'Arabie Saoudite ou le Golfe Persique. À l'ouest, il s'étend sur la vallée du Niger jusqu'à s'approcher de la Sénégambie ou du golfe de Guinée ;

« certains sont allés jusqu’au nord de l’actuel Ghana ou le long d’une ligne qui sert aujourd’hui de frontière avec la Côte d’Ivoire » (Deveau 208). Les exportations sont des produits locaux (orge, blé, fèves, dattes, safran, ceintures de laines et de soie de Fès, haïks, etc.) ou des produits européens (drap fin écarlate de Hollande et de France, toiles d’Irlande, thé, café, armes blanches et armes à feu, perles vénitiennes). Très varié et ininterrompu, le commerce saharien demeure primordial dans le développement de l’économie marocaine. Mais ce qui enrichit essentiellement cette économie, c’est le commerce des esclaves.

Outre la présence de ce trafic transsaharien, les trois voyageuses découvrent par la voix des autochtones que l’esclavage ne provient pas seulement du Soudan ou des pays de la côte occidentale de l’Afrique mais aussi des régions rurales du Maroc. Par exemple, Lens découvre grâce au maître d’une esclave qu’« elle avait été volée très loin, dans le Sous, alors qu’elle accomplissait à peine sa deuxième année » (301). De son côté, Célarié précise que certaines esclaves sont kidnappées dans « une bourgade entre Agadir et Taroudant, dans le *Sous* » (*Amours*, 45) ou bien dans « la région Stouka, [où] on volait très souvent les filles pour les vendre » (83).

Ces voyageuses ont la chance de pouvoir décrypter l’origine des femmes esclaves, car elles effectuent leur voyage au début du dix-neuvième siècle, époque durant laquelle le rapt des personnes libres dans les milieux ruraux du Maroc, et parfois même dans les villes, s’avère encore une pratique assez courante. Au vu du besoin des riches commerçants ou des hauts fonctionnaires marocains de s’équiper d’une domesticité nombreuse, certains ravisseurs voient dans cette affaire l’opportunité d’un gain rapide : « Derrière les figuiers des Nazaréens, reprend la dada, il y avait trois hommes. Ils m’ont prise ; ils ont mis leur main devant ma bouche ; mes cousines n’ont pas dû seulement s’apercevoir de mon enlèvement. J’ai été enlevée seule » (45).

De cette façon, des individus isolés, tels des soldats ou des commerçants, pressés par la faim ou tentés par la fête, n’hésitent pas à mettre la main sur une jeune fille qu’ils vendront ensuite dans la ville la plus proche. En certaines occasions, des groupuscules, comme nous pouvons les percevoir dans cet extrait de Célarié, s’attaquent la nuit aux jeunes filles. Généralement, ces groupes travaillent au service des caïds ou de grands propriétaires terriens. Il faut préciser que les enlèvements ne sont pas massifs mais ponctuels : les bandes organisées se renseignent sur les allées et venues de ces jeunes femmes et de leur entourage afin de pouvoir trouver le moment venu de les séquestrer. Par exemple, ils passent des heures, même des jours à attendre que le père de famille

quitte la maison conjugale pour aller travailler ou effectuer un long voyage en laissant son épouse et ses filles sans aucune protection :

Mon père est caravanier. Chaque mardi, il conduit ses chameaux à Agadir pour le souk. Ma mère, ma sœur et moi, nous restions seules à la maison. Il y a quelques semaines, dans la nuit du mardi au mercredi, deux hommes ont pénétré chez nous. Ils ont bâillonné et ligoté ma mère ; ils m'ont emmenée avec ma sœur qui est plus jeune que moi. Ils nous ont vendues à un courtier. J'étais fiancée. (45-46)

En outre, les conditions des habitants vivant dans les milieux ruraux favorisent en quelque sorte l'enlèvement, voire la vente, des femmes ou des filles ; ils subissent dans leur quotidien une pression fiscale parfois accompagnée de certaines difficultés environnementales :

Les cultivateurs végètent lamentablement, mal outillés et ayant à lutter contre divers ennemis, parmi lesquels les sauterelles et les rats ne sont pas les moindres. Le peu qu'ils gagnent leur est encore disputé par le fisc, de sorte que si, par aventure, ils sont parvenus à acquérir une certaine aisance, ils la dissimulent soigneusement pour ne pas éveiller les cupidités. (Zeys 77)

À cette époque, les disettes sont un phénomène habituel qui dépeuple les villages et les campagnes en endeillant les tribus. Les plus affectés par la crise demandent, à tout prix, la protection des plus puissants, préférant l'assujettissement à la liberté. Certains pères de famille se voient ainsi dans l'obligation de vendre leurs enfants en bas âge et, parfois même, leur épouse. À vrai dire, la vente des enfants ou de l'épouse constitue une pratique commune, enracinée dans les familles les plus touchées par les famines. Nous constatons ce type de vente dans le récit de Lens : « Elle sait faire le couscous et le ménage, chercher l'eau à la fontaine, laver le sol, servir à table et... casser la vaisselle. Habiba et Zoh'rah sont deux pauvres bédouines abandonnées, que Chedli'a adopta, n'ayant pas d'enfant » (26). Cette pratique est possible, car le rapt ou la vente de ces femmes est assez facile à mener ; les femmes originaires des milieux ruraux ne sont pas assez protégées par les droits ; « il n'est pas de coutume [...], de rédiger toujours des actes à la conclusion des mariages » (Ennaji 125) attestant leurs droits juridiques.

Divers itinéraires

Une fois kidnappées ou achetées, elles doivent effectuer des trajets assez longs et durs : « nous marchâmes toute la nuit. Dans le bled, on entendait les cris des chacals et, quand nous passions près d'un douar, les hurlements des chiens » (Célarié, *La vie*, 16). D'après certains témoins qui se confient à Célarié, ces jeunes filles subissent les pires martyres lors de leur périple : « nous dormions sous le ciel ; parfois une étoile filait ; j'avais peur, car les étoiles filantes sont des

traits de feu lancés par les gardiens du Paradis contre les mauvais génies qui rôdent » (*Amours*, 86) Elles sont dissimulées dans les *chouaris* (couffin double en sparterie) ou dans les *taillis* (sacs doubles en laine ou en palmier nain) qui sont portés à dos de chameau ou de bourriquot, ce qui les empêche de prendre la fuite :

Les hommes se jetèrent sur nous. Nous voulions appeler. Ils nous mirent la main devant la bouche. « Tais-toi, disaient-ils. Si tu ne te tais pas, nous te tuons ». Leurs bourriquots n'étaient pas loin. Ils nous chargèrent chacune dans un chouari sur lequel ils placèrent une toile avec des branches puis ils se mirent en route. Le ciel était clair, la nuit froide, les bêtes marchaient vite, les hommes étaient pressés d'arriver. Par moments, j'essayais de soulever la toile, de glisser la tête entre les branches ; mais, aussitôt, je recevais un coup de bâton. (*La vie*, 16)

Les trajets qu'elles suivent s'avèrent assez divers : par exemple, l'un des témoins de Céliarié a dû traverser quasiment tout le territoire du Maroc : de sa région natale dans le Sous à la ville d'Agadir dans un carrosse, puis d'Agadir à Souira à pied où elle a été vendue par un notable dans une maison particulière. Puis, elle est montée sur un bateau jusqu'à atteindre la ville de Safi, pour la ramener ensuite à Fès : « Nous sommes arrivés à Safi. Tu veux savoir si c'est beau ? J'étais jeune, j'avais beaucoup de chagrin, je ne me rappelle pas. On m'a dirigée sur Fez et je suis arrivée chez mes maîtres. C'était des 'tajers' » (*Amours*, 87). Dans cet exemple, la jeune fille n'a pas transitée dans un marché aux esclaves ; en effet, les plus belles esclaves, les jeunes femmes un peu lettrées, les musiciennes ou les concubines de haut rang sont achetées à prix d'or par des hauts dignitaires de l'État ou de très riches commerçants dans des maisons particulières : « ces courtiers ont constamment, dans leur maison, des négresses qu'ils destinent à la vente » (87).

Principaux entrepôts d'esclaves

Selon Zeys, Tindouf constitue l'un des principaux entrepôts d'esclaves du Sahara ; celui-ci communique avec d'autres marchés très importants comme celui de Marrakech, de Rabat, de Mogador, d'Agadir ou de Fès :

Un des principaux centres de caravanes du Sahara marocain est Tindouf, qui est aussi un entrepôt d'esclaves. C'est le lieu de rencontre des routes de l'Oued Noun et Glimin, du Tafilelt, de Marrakech et de Mogador. Sur la route de Tombouctou, le point le plus important est Araouen, perdu au milieu des dunes de sables, mais où l'eau se trouve en abondance. (61)

Ces énormes marchés permettent d'augmenter la population des villes qui deviennent centres majeurs dotés de mosquées, de grands commerces et de puissantes universités. En règle générale,

l'entrepôt d'esclaves est une grande cour carrée située dans la vieille médina et dotée d'étals couverts sur toute sa longueur, au centre, un promenoir où les clients observent « les esclaves [...] exposées dans les petites cases aménagées sur les trois côtés de la cour intérieure » (Célarié, *La vie*, 16). Ces mêmes étals, « à d'autres moments, servaient de boutiques pour le commerce de divers produits, dont la laine » (Marcet 206). Certaines de ces femmes soutiennent leur enfant sur leurs bras. Les vendeurs peuvent parfois trouver des couples capables de s'enlacer en public ; dans ces cas, le vendeur les couvre d'un drap afin de les soustraire aux regards des clients (Ennaji 58). Malheureusement, ces unions ne sont le plus souvent respectées ni par les vendeurs ni par les acheteurs, car elles sont séparées après l'achat. La vente des esclaves se déroule à la tombée de la nuit, deux ou trois fois par semaine : « O la plus triste des messagères !... O négresse !... je te revis au souk du vendredi, le crieur te mettait à l'encan. O négresse !... le Chérif renouvela tous ses esclaves. Un eunuque vigilant garde sa porte » (Lens 279).

Sur le promenoir du marché, « navrant spectacle de misère humaine » (Zeys 108), les vendeurs traînent plusieurs femmes esclaves en file indienne. Elles tournent sans cesse devant les étals alors que le vendeur crie le prix pour chaque tête ; parfois « le crieur public promenait [...] autour du patio celles qui étaient mises à l'encan. Il annonçait les offres » (Célarié, *La vie*, 16). Il faut préciser que la femme esclave n'est pas vendue le jour même, elle doit être soumise à plusieurs enchères dans plusieurs marchés jusqu'à « atteindre sa valeur présumée » (Ennaji 161). Le plus souvent, les clients préfèrent les femmes aux hommes, car elles rendent plus de services. Elles sont alors exposées et examinées minutieusement par les possibles acheteurs : « Il avait un gros ventre. Quel âge il avait ? Sa barbe était blanche. Il m'a regardée, les dents, les articulations ; il m'a tâté les seins, il jugeait de la fermeté de mes chairs. Je pleurais tout le temps ; 'Bouh ! Bouh !' Le Fasci [...] m'a achetée. Je pleurais tant qu'il répétait : 'Elle deviendra folle !' » (Célarié *Amours*, 85). En conformité aux règlements, le futur acheteur n'a pas le droit d'examiner les parties intimes de l'esclave ; l'observation des organes génitaux est confiée à des matrones qui s'occupent d'attester la présence ou l'absence de certaines difformités. Le vendeur a l'obligation de décrire le moindre défaut ou bien de le cacher discrètement. Les défauts font l'objet d'après négociations pouvant durer des heures, parfois même des jours : « Dans les six ou sept jours qui suivent la vente, l'acquéreur peut rendre son acquisition au marchand s'il découvre quelque défaut physique qui lui ait été dissimulé ou si l'esclave n'est pas en état de fournir à la tâche qui est exigée de lui » (Zeys 108). Le délai de restitution est environ de six mois et la femme esclave achetée ne peut être rendue

pour le prix payé que sous une condition : si la tare avait été cachée lors de la transaction. Il faut noter que les acheteurs ne se limitent pas seulement à examiner leur physique et leur état de santé mais aussi leur capacité et leur efficacité de travail :

Je les ai fait cuire. Il les a mangés et les a trouvés bons. Le lendemain, il a ordonné d'acheter de la viande de mouton et, à moi, il a dit : Fais-la cuire avec des cardes. J'ai obéi et il l'a encore trouvée bonne. Les jours suivants, il m'a fait faire d'autres tagines. Je les ai bien réussis et pendant une semaine, chaque jour, il m'a commandé quelque chose de nouveau. Quand il a vu que j'étais active, travailleuse, il m'a achetée. (Célarié, *Amours*, 88)

Dès que les femmes esclaves sont achetées, elles sont destinées à travailler en tant que domestiques ou bien dans le concubinage « conférant prestige et confort » (Ennaji 9).

Destination des femmes esclaves

L'achat d'un nombre considérable d'esclaves aigüise les attributs de pouvoir de la famille. Dans le Maroc d'antan, la puissance d'une famille provient tout d'abord de l'entourage, c'est-à-dire, des enfants, des esclaves, des clients ou des alliés : « À l'intérieur de la maison, une grande partie des travaux du ménage incombe à des esclaves, puisque les femmes arabes jugent au-dessous de leur dignité de travailler dans une maison qui n'est pas la leur » (Zeys 109). Ainsi, après le mariage, les Marocaines n'hésitent pas à demander une esclave. « Ce que j'avais à faire, tu le demandes ? Je faisais les courses, je restais auprès de ma maîtresse ; quand j'ai été grande, j'ai appris à faire la cuisine » (Célarié, *Amours*, 87). L'esclave s'acquitte essentiellement des travaux domestiques comme moudre le grain, pétrir la pâte, tenir la maison, ôter la poussière, cuire les aliments ou puiser l'eau si la source n'est pas trop loin, mais ce qui est sans doute le plus important de ce métier est la discrétion et la décence : « Une mulâtresse apporte le thé, très correctement servi à l'européenne, sur de petits napperons brodés. Puis elle disparaît. Dans cette maison les servantes font leur service comme chez nous, avec silence et discrétion » (Lens 124). Dans les familles les plus aisées, les femmes esclaves doivent suivre de longues formations pour que chacune s'occupe d'une tâche spécifique, certaines d'entre elles parviennent même à être scolarisées, rémunérées et à recevoir des dons annuels, cadeaux très précieux. Ces formations garantissent la structure hiérarchique de la domesticité.

De ce fait, certaines esclaves apprennent à maîtriser l'art musical : chacune d'entre elles joue un instrument différent comme le tambour, le violon, le *ribab*⁴ ou le luth. Parfois, on peut même trouver une jeune esclave apprenant les secrets du jeu d'échecs. D'autres jeunes femmes se

consacrent au jardinage, à l'instruction des enfants et à l'apprentissage de la cuisine. Célarié décrit les fonctions de chaque esclave dans le métier culinaire :

Ainsi que dans l'antichambre des enfers, des formes au visage ténébreux passent ou s'agitent. La demi-clarté où elles sont donne aux colorations de leurs vêtements une mystérieuse énergie. Penchées sur des chaudrons, quelques-unes font bouillir on ne sait quel affreux ingrédient de sorcières qu'elles remuent à l'aide de longues cuillers ; d'autres, dans leurs mains noires, roulent le couscous ; quelques-unes hachent des viandes, pilent des herbes aromatiques ; les bras plongés dans une eau grasse et épaisse, j'en devine enfin, qui, avec des touffes d'herbes frottent les grandes jattes vernissées où sont servis les ragoûts (*La vie*, 135).

À travers « les colorations de leurs vêtements », c'est-à-dire à travers la façon de s'habiller, nous pouvons observer le rang social de chaque femme esclave. Celles qui jouissent d'une position inférieure, notamment celles appartenant à des familles les plus démunies, sont couvertes de vêtements usés ou parfois de haillons : « L'étoffe dont elle est faite n'est pas une belle étoffe mince, fine et blanche comme celle qui a servi pour sa maîtresse ; c'est une étoffe noire, un peu grosse, mais solide, résistante. Elle a déjà beaucoup servi : longtemps encore, elle fera de l'usage » (*Amours*, 81).

En revanche, les femmes esclaves qui servent aux demeures des caïds ou de *tajers*⁵ et jouissant d'un statut plus élevé sont vêtues de blancheur impeccable. Le plus souvent, elles portent une *mansouriya*, tenue composée de deux pièces ; la première est le caftan et la deuxième la *mansouriya* : une robe transparente en couleur blanche. À ces pièces s'ajoutent la *jellaba* (longue tenue ample munie d'un capuchon), le burnous (manteau en laine, long, sans manche, doté d'une capuche pointue) et les *rouahi* (pantoufles rouges). Lorsqu'elles sortent, elles portent un haïk, constitué d'une étoffe en couleur blanche et de forme rectangulaire permettant de couvrir la totalité du corps (Ennaji 36).

Les conditions de vie des esclaves diffèrent énormément non seulement en fonction de la classe sociale de la famille mais aussi de leur qualité de vie. Par exemple, Célarié rencontre une femme esclave qui est traitée comme si elle était un autre membre de la famille : « Sur l'ordre qu'en avait donné Si-Ahmed, Aïcha n'était pas traitée comme une esclave. On lui épargnait les gros travaux. Ses journées, elle les passait devant son métier, occupée à tisser. Elle ne paraissait dans la chambre de son maître que pour lui servir le thé » (*Amours*, 47). Elle était si contente dans cette famille qu'elle n'a pas accepté d'être rendue en liberté : « Sidi, tu m'as rendu la liberté ;

pourtant, je continue à me considérer comme ton esclave. Où irais-je dans cette ville où je ne connais personne ? Qui me défendrait si j'étais attaquée ? Garde-moi chez toi » (48).

Parfois, elles mènent une relation excellente non seulement avec leur maître mais aussi avec le reste des esclaves, ce qui leur permet de vivre des moments de divertissement et de liberté. Au coucher du soleil, « le palais du pacha paraît désert. Les esclaves sont toutes montées aux terrasses » (Lens 213). Cette romancière découvre même que les femmes esclaves « prenaient de la *gouza*, qui trouble délicieusement la tête, du hachich, dont les effets sont érotiques, et parfois même de ce vin des pays chrétiens à la mousse légère et grisante » (269). Ce comportement les mène à des débordements à caractère sexuel. Lorsque le maître laisse ses esclaves sans guet, elles « se laissèrent aller à faire le péché. Elles prirent chacune un ami et le choisirent parmi les ‘négros’ que possédait leur maître » (Célarié, *Amours*, 114).

Les femmes esclaves jouissant d'une meilleure qualité de vie sont celles qui deviennent maîtresses du sultan ou du caïd : « le caïd Omar avait, parmi ses esclaves, choisi ses concubines. Trois d'entre elles lui plaisaient spécialement : Fatima, Johra et Kheïta (112). Nombreux sont les caïds qui préfèrent posséder plusieurs concubines pour satisfaire leurs caprices :

Il possédait, en outre, plusieurs jeunes négresses, prêtes à satisfaire les caprices du maître. Mais le *tajer* n'avait aucune exigence. Il entendait jouir chez lui d'une vie douce et reposante, réparatrice des fatigues de sa jeunesse. Même, il devait convenir, devant Allah, que ses capacités amoureuses n'étaient pas tout à fait suffisantes pour les trois épouses auxquelles seul il était appelé à dispenser la joie... (Lens 257)

Si l'homme n'a le droit qu'à quatre épouses, il peut se doter de concubines sans aucune restriction. Il est certainement plus facile d'établir une relation avec les concubines que d'épouser une femme, car les actes sexuels avec les épouses requièrent des rites coûteux et longs ; par exemple, lors de la nuit de noces, l'époux doit psalmodier des versets du Coran en tenant la tête de son épouse entre ses mains. Dans ces conditions, « presque un sacre en miniature [...] entourer[ait] l'épouse d'un halo de considération, et la [rendrait] impropre à donner libre cours à sa libido » (Ennaji 59). En plus, le futur époux est obligé de recevoir la permission du père de la future épouse, permission le plus souvent déterminée par la somme considérable d'une dot. Par contre, les relations amoureuses avec les concubines sont plus faciles à mener : à part l'absence des rites matrimoniaux, l'utilisation de prophylactiques et la pratique d'avortements sont autorisées au moins d'un point de vue social (Foblets 87).

En sus de cette liberté, les concubines ont le privilège « de recevoir des cadeaux : bijoux, foulards et caftans » (Célarié, *Amours*, 112). En certaines occasions, elles reçoivent une maison mitoyenne pour jouir d'une meilleure intimité : « le caïd Omar n'avait qu'une porte à pousser, un couloir à suivre quand il voulait aller chez ses esclaves » (112). Ce type de relation entre maître et concubine peut parfois aboutir au mariage : « Rahma n'était que la troisième épouse de Si Mansour ; une négresse et une femme blanche partageant avec elle cet honneur. Mais la noire Setra, pas plus que Lella Mina, toujours pâle et malade, ne semblaient exercer un grand empire sur le marchand » (Lens 258).

Lens explique que des enfants naissent parfois de ces unions mixtes, des enfants poussés à l'esclavage :

Elle voulut me faire visiter sa demeure qui était somptueuse, immense et mal entretenue. Dans une des chambres, une jeune négresse allaitait un nouveau-né.

- C'est une esclave, me dit Lella Kenza,

- et le fils qu'elle vient de donner à mon mari. (147-148)

Même lorsque la femme esclave parvient à profiter d'une conjoncture favorable et à acquérir une richesse enviable, elle ne pourra quasiment jamais accéder à la légitimation sociale de femme libre : si l'une d'entre elles devient favorite du maître, elle pourra porter des bijoux et des émeraudes mais en restant généralement bien en-deçà des épouses légitimes : « Lella Kenza portait des émeraudes, des rubis et des perles pour plusieurs milliers de douros, et j'avais remarqué les bracelets d'argent et les colliers de simple verroterie dont l'esclave ornait sa peau noire » (Lens 149). Cette discrimination peut exister à cause de la couleur de la peau : « La couleur brune ou noire était [...] considérée comme un défaut majeur, un vice rédhibitoire dans la coutume des populations. Le préjugé était si répandu, que Noirs et Blancs ne se réunissaient pas autour d'une même table pour manger » (Ennaji 99). Ainsi, leurs enfants subiront la même ségrégation : « Ils sont noirs et laids comme elle, les fils de Marzaka. Si j'en avais un, Mouley Abbas le préférerait à eux » (Lens 149).

S'en échapper

Dans cette perspective de discrimination et de ségrégation, Célarié ajoute que « nombreuses sont les esclaves qui tombent sur des maîtres humains et pitoyables, mais il y a des exceptions » (*Amours*, 27). Par le témoignage de son amie Mme Dumont, une Française qui habite dans la vieille médina de Fès depuis dix ans, Célarié apprend que le voisin de son amie, un notable

ayant une fortune considérable, maltraite ses esclaves et les nourrit insuffisamment : « Le cœur tordu d'épouvante, notre compatriote se rappelait ce qu'elle avait entendu, parfois, conter sur les châtements inhumains, infligés par des maîtres cruels. Elle se représentait la malheureuse enfouie dans un silo » (27).

Les trois voyageuses sont témoins de plusieurs scènes d'abus qui égrènent le quotidien de ces femmes esclaves. Des cris de lamentations s'élèvent dans les patios minuscules, des voix, « les mêmes cris se firent entendre. Ils étaient si poignants que notre compatriote en fut bouleversée » (27). Certaines femmes esclaves sont ligotées et fustigées jusqu'à l'épuisement total, « sous la clarté lunaire, elle apparaissait d'une maigreur de squelette, toute rongée de vermine et couverte de plaies » (38). Ces voyageuses rencontrent au hasard des femmes esclaves ayant le crâne rasé, les dents cassées, les doigts tranchés ou le corps squelettique. Célarié prouve que les raisons des punitions corporelles sont souvent banales :

Oh ma mère, je suis Johra, une des esclaves d'El-Hadj-Mohamed. J'ai cassé un des verres à thé et le thé brûlant est tombé sur les pieds de mon « sidi ». Il m'a battue si fort que j'ai le dos couvert de plaies. J'ai faim ; on ne me jette qu'un peu de kessera, le matin. Ma bouche est sèche comme l'oued⁶, en été. (*Amours*, 29)

Si le dommage est grave, l'esclave maltraitée peut, en toute légalité, demander sa vente ou son affranchissement, « l'esclave de la famille est nourri, vêtu et ne doit pas être maltraité ; il peut d'ailleurs, si la loi a été transgressée à son égard, s'adresser au cadî pour demander à changer de maître » (Zeys 109).

Or, il vaut mieux que la femme esclave soit vendue ou offerte à un autre maître que prendre la fuite ou demander la protection du Makhzen ; certains maîtres n'hésitent pas à empiéter sur les droits des esclaves pour restreindre leur affranchissement. De ce fait, de nombreuses esclaves affranchies se sont vu privées de leurs enfants achetés dans les marchés. Les maîtres ont ce pouvoir, car « les enfants, nés de père et mère esclaves, sont la propriété du maître de leurs parents, qui peut les vendre à son gré » (110).

Mais malgré ces risques, de nombreuses esclaves assument les périls dans le seul objectif de se libérer des griffes de leur maître : « de temps en temps, quelques-unes d'entre elles tentent de s'enfuir. D'une terrasse à l'autre, l'évasion n'est pas facile ; avec de la chance, elle peut réussir » (Célarié, *Amours*, 27). Certaines d'entre elles parviennent à se réfugier chez les chrétiens. Par exemple, dans le récit de Célarié, Mme Dumont s'occupe personnellement de sauver la vie de l'esclave de son voisin : « elle amenait [...] le corps de la petite esclave. Il était mou et encore

chaud. Mme Dumont le souleva dans ses bras » (38). Dans l'espoir d'assurer sa liberté, elle essaie de la ramener dans sa tribu d'origine.

D'autres esclaves décident de se réfugier dans les *zaouias*⁷, endroit sacré protégé par des gardiens n'hésitant pas à ouvrir ses portes sans poser trop de questions aux esclaves fugitifs et, parfois aussi, aux réfugiés politiques, aux caïds ou pachas déchus. Ils sont accueillis s'ils participent à la fructification des terres de la *zaouïa*. Si certaines esclaves fugitives ne trouvent pas l'abri de cet endroit sacré, le prix de la liberté sera lourd à porter ; sans soutien économique, l'affranchie vit sous le seuil de pauvreté, une situation qui mène vite à la mendicité dans les marchés et les rues et, pour certaines, à la prostitution. Par exemple, Lens dévoile la présence des quartiers de courtisanes dans les grandes villes du Maroc :

Où les portes ouvertes de chaque maison laissent apercevoir des femmes parées et nonchalantes, étendues sur leurs divans. Des femmes aux visages nus et aux mœurs impudiques. Il y avait [...] des bédouines chargées de bijoux sauvages, et drapées dans leurs *meleh'fas* de soie, des négresses aux oripeaux éclatants, des Juives grasses et blanches. (125)

À travers les témoignages des prostituées, Lens estime que leur vie est charmante, car elles peuvent atteindre une certaine liberté personnelle et économique : « je gagne assez d'argent pour emplir mes armoires, et je n'ai pas le temps de m'ennuyer. Plusieurs fois par semaine, toutes les femmes de la corporation sortent ensemble » (129-130).

Lens, Célarié et Zeys « appliquent leur coup d'œil prompt et pénétrant, leur sens psychologique aigu, leur fine et insinuante observation » (Zeys 6) sur l'espace intime du harem. Elles « soulèvent les voiles du mystère » (6), afin de laisser apercevoir au lecteur métropolitain des odalisques d'une beauté envoûtante qui « s'allongeaient, indolentes, sur les sofas disposés par les esclaves tandis que celles-ci [sont] accroupies à distance respectueuse de leurs maîtresses » (260).

Célarié et Lens plongent dans l'univers mystérieux du harem pour fixer leur regard sur les femmes esclaves. Dans leurs récits de voyage, elles construisent deux représentations qui semblent dissemblables mais qui sont susceptibles de transmettre une vision globale non seulement sur la pratique réelle de l'esclavage dans le Maroc colonial, mais aussi sur les diverses façons de le représenter dans la production de l'orientalisme liée à la quête de la nouveauté de l'ailleurs : un univers fantasmé servant essentiellement à renforcer le rêve exotique du lecteur métropolitain, assoiffé d'une « restructuration romantique de l'Orient » (Saïd 185).

Néanmoins, cette quête de l'excentricité appuyée sur les penchants exotiques venus de l'Europe occidentale est susceptible de disparaître d'un passage à l'autre de leurs récits. Dans certains passages, ces auteures octroient la voix de la narration aux femmes esclaves qu'elles croisent au fil de leur voyage. De surcroît, Zeys ignore les penchants de l'altérité et de l'imaginaire afin de dresser une étude plus objective sur la réalité, le plus souvent crue, de l'esclavage. Par leurs études et grâce aux témoins qui acceptent d'éclairer pour elles ce monde nouveau, elles sont en mesure de décrire les diverses origines des femmes esclaves, leurs conditions de vie et les itinéraires qu'elles doivent suivre jusqu'à rejoindre les principaux entrepôts d'esclaves où elles seront vendues. Par la suite, ces voyageuses parviennent à découvrir des vies bien différentes selon la couche sociale de la famille où elles sont accueillies. Les voyageuses en quête d'exotisme deviennent investigatrices, porteuses d'une connaissance fort utile aujourd'hui encore pour connaître le passé esclavagiste, peu discuté encore, du Maroc colonial.

Bibliographie

- Célarié, Henriette. *Un mois au Maroc*. Paris : Hachette, 1923.
- . *Amours marocaines*. Paris : Hachette, 1927a.
- . *La vie mystérieuse des harems*. Paris : Hachette, 1927b.
- Cuoq, Joseph-M. *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII^e au XVI^e siècle*. Paris : CNRS, 1975.
- Deveau, Jean-Michel. « Esclaves noirs en Méditerranée ». *Cahiers de la Méditerranée* 65 (2002). 205-218.
- Dozy, Reinhart. *Supplément aux dictionnaires arabe*, Tome 2. Leiden / Paris : Brill / Maisonneuve, 1927.
- Ennaji, Mohammed. *Soldats, domestiques et concubines*. Paris : Balland, 1994.
- Foblets, Marie-Claire. « La position matrimoniale de la femme marocaine ». *Cahiers du GRIF* 48 (1994). 69-87.
- Kninah, Abdeslem. « Image(s) française(s) du Maroc avant le Protectorat : (XVII^e-XX^e siècles) ». Thèse de doctorat : Université d'Avignon, 2015-2016.
- Lens, Aline Réveillaud de. *Le harem entr'ouvert*. Paris : Calmann-Lévy, 1919.
- Marcet, Adolphe. *Le Maroc : voyage d'une mission française à la cour du sultan*. Paris : Hachette, 1885.

Messaadi, Sakina. *Les romancières coloniales et la femme colonisée. Contribution à une étude de la littérature coloniale en Algérie*. Alger : Entreprise nationale du livre, 1990.

Saïd, Edward W. *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*. Paris : Seuil, 2005.

Rajotte, Pierre. « Aux frontières du littéraire : récits de voyageurs canadiens-français au XIXe siècle ». *Voix et Image* 19.3 (1994). 546-567.

Lebel, Roland. *Les voyageurs français du Maroc, l'exotisme marocain dans la littérature de voyage*. Paris : Larose, 1936.

Sanchez Diosdado, Juan Manuel. « Le récit colonial des voyageuses françaises : aux frontières de l'imaginaire et de la réalité ». *Hybrida* 3 (2021). 1-28.

Sengonzac, Marquis de. *Voyages au Maroc (1899-1901)*. Paris : Armand Colin, 1903.

Zeys, Mathilde. *Une Française au Maroc*. Paris : Hachette, 1908.

Notes

¹ Les dates de sa naissance et de sa mort sont méconnues mais elle effectue son voyage au Maroc en 1907.

² Spécialiste en théologie, Léon l'Africain est un diplomate maghrébin de l'Empire chérifien des quinzième et seizième siècles. Ses missions politiques et commerciales le mènent à parcourir tous les recoins du Maghreb, de l'Afrique saharienne, de l'Arabie et de l'Égypte. Grâce à ses études, il parvient à publier son ouvrage *Description de l'Afrique* (1525), une véritable source de renseignements sur les us et les mœurs de l'Afrique du seizième siècle.

³ En darija (langue arabe marocaine parlée), « mouallemat » est le pluriel de « mouallema », qui signifie l'artisane professionnelle, dans ce contexte la brodeuse professionnelle.

⁴ Chez les chleuhs, le *ribab* est un type de luth à manche court à deux cordes joué essentiellement par archet. Pour jouer de cet instrument, la tête de l'instrument doit être mise sur l'épaule gauche du musicien alors que la partie inférieure doit être positionnée sur le genou droit ou entre les deux jambes du musicien.

⁵ Riche commerçant

⁶ Mot arabe désignant « une rivière ».

⁷ « Petite mosquée recouverte d'un dôme, construite sur le tombeau d'un saint de l'Islam, et comprenant des locaux pour la lecture du Coran, la prière, l'enseignement religieux et général, l'hébergement des maîtres, des étudiants, des voyageurs, des mendiants » (*Supplément aux dictionnaires arabe*, 615-616).